

# Le Journal Angerlais

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : UN SACRE PROGRAMME !

C'est fait ! le C.M.J s'est réuni pour la 1ère fois le 26 février dernier. Six jeunes étaient présents accompagnés d'un de leurs parents. Les enfants et jeunes ont écouté avec beaucoup d'attention leur future mission et se sont donnés rendez-vous pour la mise en place officielle du C.M.J.

Le 5 mars, 2 nouveaux jeunes ont rejoint les 6 conseillers déjà élus. A l'ordre du jour de cette 2ème réunion, les conseillers (3 filles et 5 garçons, âgés de 10 à 14 ans) se sont mis d'accord sur une liste de choses à réaliser, d'actions à entreprendre. Ils avaient en tête de belles idées. Chacun(e) a pris la parole et c'est dans une ambiance studieuse et très volontaire que ces jeunes se sont engagés à faire vivre le village à leur manière.



Le programme d'activités ci-dessous est très ambitieux mais rien n'est impossible. Les jeunes savent qu'il faudra programmer les actions, les soumettre au conseil municipal des adultes qui les aidera dans la mise en place dans la mesure des possibilités.

Actions retenues à l'unanimité :

- La visite d'une ferme et d'une caserne de pompiers,
- La création d'une boîte à lire enfants et jeunes,
- L'organisation d'un marché de livres, de jouets etc.
- Réunir les jeunes autour d'un repas (musique sélectionnée par eux et pour eux !),
- Penser aux personnes handicapées et personnes seules,
- Apprendre les panneaux de signalisation pour rouler en vélo,
- Sécuriser les enfants par plus de passages piétons,
- Créer un city stade,
- Participer à un conseil municipal des adultes,

- Faire une chasse aux œufs,
- Ramasser les déchets en mobilisant jeunes et moins jeunes,
- Se retrouver pour faire un parcours vélo... et d'autres propositions concrètes !

La visite de la ferme a conquis le groupe. Alain COUROYER emmènera donc le conseil visiter sa ferme lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 2 AVRIL. Quant à la boîte à lire, c'est Jean-Claude LEUSIERE qui la réalisera en faisant participer les jeunes conseillers.

Le mandat des conseillers dure 2 ans. Une réunion se tient mensuellement encadrée par 3 conseillers municipaux adultes.

Un grand merci à tous les parents qui accompagnent les jeunes dans cette démarche.

Sont conseillers :

- Méline BERNIER
- Eva DA COSTA
- Manon GERARDIN
- Quentin GOGNET
- Gauthier GUEDIN
- Alexis GUEDIN
- Yanis LARDANS
- Louis LERONDEL



## Elections



Les élections présidentielles se dérouleront :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

L'équipe municipale vous donne rendez-vous à la **Salle Floréal**, de **8h à 18h**. Nous comptons sur vous pour accomplir ce devoir démocratique.

## FESTIVAL DU LIN : PREPARATION ACTIVE !



Une quarantaine de Bénévoles représentant les communes d'ANGIENS, VEULES et FONTAINE LE DUN étaient réunis à la salle floréal le 15 mars autour de Mr Patrick OUVRY et Caroline PETIT, cheffe de projet du festival qui aura lieu les 8-9 et 10 JUILLET 2022.

Mr le maire, J.M FERMENT et une grande partie du conseil municipal étaient présents.

Patrick OUVRY, Président, a rappelé la vocation de l'association autour de la mise en valeur du patrimoine de la région et de la filière lin dans une perspective de Convivialité, Partage et Passion. Il a rappelé l'importance du réseau des bénévoles pour accueillir et orienter les visiteurs vers les lieux d'exposition.

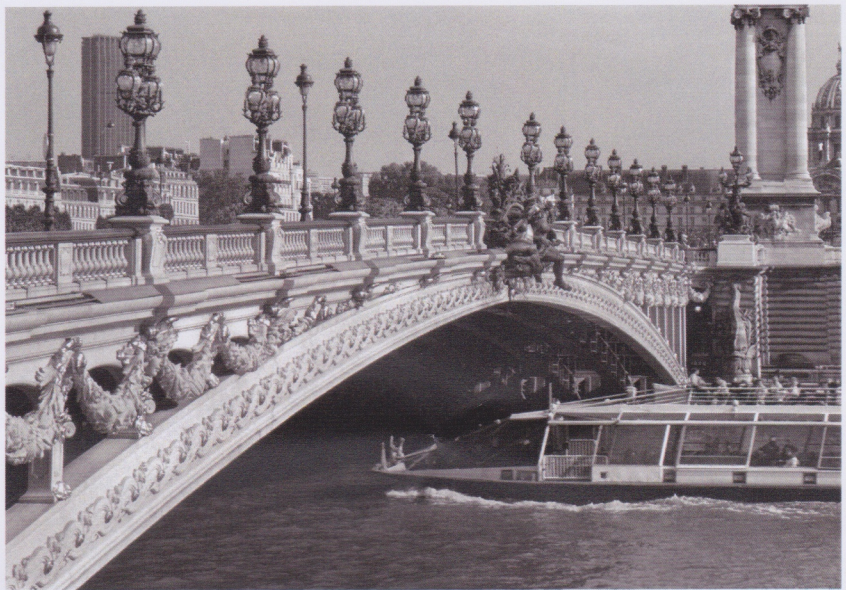
Caroline Petit a présenté la programmation du festival qui fêtera son 30ème anniversaire :

30 expositions, sur 10 communes et pendant 3 jours.

La programmation fait la part belle au village d'ANGIENS, puisque nous accueillerons 4 manifestations

Les fidèles bénévoles d'ANGIENS ont renouvelé leur engagement avec enthousiasme. Nous pouvons encore accueillir d'autres bénévoles pour décorer les sites, assurer la publicité de l'évènement, tenir des permanences.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à appeler le 06.65.77.01.18. La prochaine réunion des bénévoles D'ANGIENS aura lieu courant mai.



## TELLEMENT JOLIE, ELLE M'ENSORCELLE, LA SEINE...

Ce n'est pas la Seine qui coule à Paris, mais l'Yonne. Selon les règles de l'hydrographie, à la confluence de deux cours d'eau, c'est le cours d'eau qui apporte le plus de débit qui impose son nom à l'autre qui devient son affluent. Au confluent de l'Yonne et de la Seine situé à Montereau-fault-Yonne, c'est l'Yonne qui apporte le plus d'eau avec 93 m<sup>3</sup>/s contre 80 m<sup>3</sup>/s pour la Seine. Si c'est la Seine qui l'a emporté c'est parce que les druides celtes de la source de la Seine avaient divinisé leur rivière avec la déesse Séquana et imposé la supériorité de leur rivière. Notre département devrait donc s'appeler l'Yonne maritime, mais il est un peu tard pour changer.

## SURPRISE !!!!



A l'invitation de notre Communauté de Communes, le célèbre joueur Kylian Mbappé qui possède une résidence secondaire dans le pays de Caux, sera présent le 2 avril à partir de 16 h au stade angerlais pour une séance photos et autographes avant de poursuivre ensuite sa tournée pour y promouvoir le football qui a perdu beaucoup d'adhérents depuis la pandémie de covid 19.



## Quand écologie rime avec économie

### • Identifier une fuite d'eau :

L'eau est un bien précieux. Cela mérite une vérification en cas de doute sur le relevé de consommation. Pour rechercher une fuite d'eau, il suffit de relever les chiffres de votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher. Si au réveil, le chiffre n'est pas identique et que personne n'a utilisé d'eau pendant la nuit, il est probable que vous ayez une fuite d'eau.

Vérifiez dans ce cas chaque robinet et tuyauterie apparents.

Pour une fuite "invisible" faites appel à votre assureur et regardez votre contrat d'assurance, parfois la recherche de fuite est prise en charge.

### • Limiter sa consommation d'électricité :

Des gestes quotidiens peuvent vous faire faire des économies, comme couvrir les casseroles quand vous cuisinez, débrancher les ordinateurs, consoles de jeux, chargeurs de téléphones et téléviseurs après utilisation, éteindre la box la nuit.

## Etat Civil

### Mariages

- Murielle GAMA & Gilles QUILAN -  
le 26 février

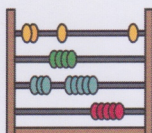
- Michel MORVAN et Laurent  
BREITENBACH - le 24 mars

### Naissance

- Lisa LARCON - le 21 février

## C'est combien qu'on est ti donc ?

Suite à l'enquête de nos agents recenseurs dans les 344 foyers visités, la commune compte aujourd'hui une population de 515 habitants.



## FAITES LE PREMIER P.A.S : PROTÉGER, ALERTE, SECOURIR

Que faire si une personne fait un malaise ou est victime d'un accident ?

C'était le thème de la séance de sensibilisation aux gestes de premiers secours animée par les sapeurs pompiers de Veules-les-roses le 25 février dernier.

23 personnes ont répondu présentes à l'invitation et, attentives, curieuses, posant des questions, répétant avec leur voisin(e) ou un mannequin les gestes qui leur étaient enseignés.

Cette séance a aussi permis de connaître l'utilisation du défibrillateur de la salle floral. Cette soirée n'avait pas pour but de former des sauveteurs secouristes du travail ou de délivrer des diplômes de secouristes mais de donner des bases de premiers secours qui peuvent parfois faire la différence entre la vie et la mort.

Chaque année les accidents domestiques sont responsables de près de 20 000 morts et les statistiques prouvent que les victimes que vous rencontrez sont des personnes qui vous sont proches, famille, amis. Les premiers secours sont indispensables car les **15 premières minutes sont primordiales** en attendant les pompiers ou un professionnel de la santé.

Nous remercions le lieutenant Baudoin, l'adjudant Clouzeau, le sergent Wyss et le sapeur de 1ère classe Walgraevens pour cette réunion d'information ainsi que les 23 participant(e)s qui ont accepté de jouer les sauveteurs et les victimes.



**"La paix n'est pas l'absence de guerre, c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance et de justice." - SPINOZA**

## Le conseil du jardinier

Les saints de glace situés aux dates des fêtes de Saint Mamert, Saint Pancrace et saint Servais sont célébrés les 11, 12 et 13 mai.

Bien que la météo apporte de belles journées ensoleillées avant ces dates, certains jardiniers attendent le passage de ces dates pour replanter en extérieur, certaines variétés gélives tel que tomates, courgettes, etc.. ou les protègent d'un voile d'hivernage.

Ne cherchez pas ces saints dans votre calendrier, leurs noms ont été remplacés en 1960 par l'église catholique.



## Affichage

Un panneau d'affichage a été installé à Iclon, dans la rue des tisserants, près des containers d'apports volontaires. Vous pourrez ainsi y lire les informations communales.



### Directeur de la publication :

J-M FERMENT

### Comité de rédaction :

O.LE GALLAIS, L.LETAILLEUR, J-C. LEUSIERE,

A.PAULMIER.

### Conception :

L.LETAILLEUR

Impression par nos soins

Tirage 320 exemplaires

Dépôt légal en cours

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

## DÔME SURPRISE POUR 10 PERSONNES

### Mousse au chocolat :

- 200 g. de chocolat à cuire + 25 g. de beurre doux : chauffer et bien mélanger.

- Ajouter 6 jaunes d'œufs et bien mélanger.

- Ajouter les 6 blancs en neige TRES

**DELICATEMENT**

(Facultatif : ajouter 100 g. de billes chocolatées au lait concassées)

- Verser dans un plat pour refroidir et recouvrir d'un film.

### Biscuit génoise chocolatée :

- 65 g. de farine + 30 g. de féculé de pomme de terre ou maïs + 15 g. de cacao en poudre : bien mélanger avec un fouet.

- Dans un autre grand récipient, mettre 125 g. de sucre + 4 œufs entiers : Batre TRES LONGTEMPS au batteur pour obtenir un grand volume.

- Mélanger par petite quantité avec la farine tamisée.

- Verser cette préparation dans un moule chemisé.

- Faire cuire pendant 25 mn à 180 °.

### Ganache :

- Chauffer doucement : 300 g. de chocolat en morceaux avec 1 cuillère à soupe d'eau et ensuite ajouter 20 cl de crème liquide.

- Couper le biscuit génoise refroidi en 2 dans le sens de l'épaisseur.

- Verser et étaler la mousse au chocolat sur la 1ère face (lisser avec une spatule).

- Poser la 2ème face.

- Recouvrir (ainsi que le tour) avec la ganache et lisser.

- Décorer à votre convenance : avec des billes chocolatées, des vermicelles, des petits œufs de Pâques.

Pour encore plus de gourmandise : servir avec une crème anglaise.

## FÊTE DE LA SAINT-MARTIN

Le comité des fêtes s'est réuni le mercredi 2 mars pour organiser la Saint-Martin.

Elle aura lieu cette année le premier week-end de juillet.

Le programme des manifestations vous sera dévoilé dans le prochain journal.

Nous avons commandé le soleil pour cette prochaine édition !



Vous souhaitez recevoir le journal par e-mail, signalez-le nous à l'adresse suivante : [mairie-sg.angiens@wanadoo.fr](mailto:mairie-sg.angiens@wanadoo.fr)